

Le 11 juillet 2016

Direction Insertion Solidarité
Maison des Initiatives, de la Solidarité et de l'Emploi
AXC/AC/GC

Avis de vacance de poste

Maison des Initiatives de la Solidarité et de l'Emploi Animateur (trice)

Emploi à temps plein, relevant des cadres d'emplois de catégorie B de la filière « animation »

Sous l'autorité du responsable de la Maison des Initiatives, de la Solidarité et de l'Emploi du CCAS, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'animateur (trice) organise et anime des activités de lien social et participe à la mise en œuvre des actions développées dans la structure, en soutien aux parcours d'insertion.

Il / elle assure également la responsabilité de l'accueil et l'assistance administrative du responsable du service.

MISSIONS DU SERVICE

Le CCAS de Saint Martin d'Hères mène dans la Direction Insertion Solidarité une politique de soutien aux personnes confrontées à différents facteurs d'exclusion.

En son sein, la MISE s'adresse aux personnes de 26 ans et plus en démarche d'insertion sociale et professionnelle. Elle développe une approche globale, par le biais d'actions de soutien au projet professionnel, d'actions de lien social, de développement personnel et de soutien social, en articulation avec les autres services du CCAS, de la Ville et les partenaires.

ACTIVITES

Animation et collaboration aux activités de lien social, en soutien aux parcours d'insertion

- Organisation, coordination, encadrement, développement et animation des actions de lien social, de solidarité, des activités culturelles, (exemple : table d'hôtes, chantier-buffets, sorties culturelles, jardin etc..)
- Coordination et participation aux activités de développement personnel et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle, en collaboration avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale et/ou avec les conseillers emploi référents.
- Participation au travail d'équipe concernant les situations individuelles et notamment les orientations du public vers les différentes actions mises en œuvre.
- Participation au travail d'équipe sur le repérage des besoins du public en insertion et proposition et mise en place de nouveaux projets.
- Animation d'un réseau de bénévoles
- Participation à la conception et à l'évaluation des actions menées

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Responsabilité de l'accueil

- Responsabilité de l'accueil général : organisation et suivi de l'accueil effectué par l'adjoint administratif.
- Participation à la fonction d'accueil, avec l'ensemble des agents administratifs du service.

Assistance administrative du responsable de service

- Participation à la préparation du budget du service, en étroite collaboration avec le responsable, et suivi du budget (correspondant budgétaire)
- Régisseur du service
- Préparation et suivi des délibérations et conventions liées à l'activité du service
- Suivi de l'entretien matériel du bâtiment et des moyens : tenue des recueils, entretien des locaux, travaux, maintenance générale, matériel informatique

COMPETENCES

Connaissances et savoir faire :

- Capacité d'animation avec les usagers.
- Bonne connaissance des dispositifs d'insertion socio-professionnelle (PLIE- RSA)
- Connaissance des méthodes et des outils d'évaluation
- Capacité d'accueil notamment avec un public en difficulté.
- Capacités d'encadrement
- Capacité de travail en équipe et en partenariat.
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités.
- Connaissance des partenaires
- Capacité de communication
- Bonne pratique des outils bureautiques
- Notions budgétaires et comptables de la comptabilité publique.
- Permis B indispensable

Savoir-être :

- Sens du service public.
- Sens du travail en équipe.
- Capacité d'écoute.
- Discrétion professionnelle.
- Rigueur et organisation.
- Esprit d'initiative et créativité, sens des responsabilités
- Disponibilité

Les fonctionnaires relevant du cadre d'emploi concerné intéressés par ce poste voudront bien faire acte de candidature (CV + lettre de motivation), sous couvert de leur chef à l'attention M. le Président du CCAS.

**AVANT LE 10 août 2016
DELAI DE RIGUEUR**

Françoise PERON
Directrice du CCAS

